

*Bulletin Municipal*

# *MALIGNY*



Photo Joël GESVRES

## Sommaire

- **le mot du maire**
- **Budget (chiffres)**
- **Budget (explications)**
- **Plan d'urbanisme (graphique)**
- **les Nouveaux vitraux**
- **Commissions communales**
- **Commissions Intercommunales**
- **Etat civil**
- **Météo**
- **Infos en vrac**
- **Associations**
- **Tennis**
- **Ecole**
  - ◆ **L'école**
  - ◆ **kermesse**
  - ◆ **Coopérative scolaire**
- **Voyages coopérative scolaire**
- **Fête des voisins**
- **Moto club MAMY**

## LE MOT DU MAIRE

En mars 2008, vous nous avez renouvelé votre confiance et confié, à nouveau, la responsabilité de conduire la destinée de notre commune pour les six années à venir. Nous tenons à vous en remercier très chaleureusement et nous vous assurons de notre total engagement pour réussir dans cette tâche. Notre objectif est, et restera, l'évolution de notre village et le maintien de sa qualité de vie.

Depuis cette élection, vous n'avez pas beaucoup d'informations et certains habitants nous ont fait remarqué, à juste titre, que le bulletin municipal de juin n'était pas encore paru. Il est vrai que nous avons pris quelque retard mais le travail n'a pas manqué depuis ces quatre derniers mois. Il a fallu mettre en place le conseil, reconstituer les commissions municipales et laisser à chacun le temps de se former à ses nouvelles fonctions et prendre connaissance des dossiers en cours. Nous avons ensuite renouvelé les délégations dans les diverses instances intercommunales (syndicats, communauté de communes...) et, là encore, attendu la mise en place des nouveaux élus. Ces quelques mois ont donc été très chargés en réunions diverses mais aussi en temps de formation pour les nouveaux élus (visites des bâtiments, approche des budgets, etc ...). Nous sommes désormais en ordre de marche.

De nombreux dossiers nous attendent dont le plus important, le plan local d'urbanisme, qui doit être terminé avant la fin de l'année. C'est lui qui conditionnera l'évolution future de notre village. Un autre projet, redynamiser la vie associative communale, tient à cœur des nouveaux élus. Quelques signes positifs sont déjà à leur actif et nous espérons que ce n'est qu'un début. Construire des bâtiments, des logements, agrandir une zone d'activités, renouveler la voirie est un travail indispensable mais insuffisant s'il ne s'accompagne pas de la recherche d'une réelle qualité de vie, d'une convivialité et d'une solidarité entre chacun d'entre-nous. Nous avons l'ambition de réussir ce pari mais il implique l'adhésion d'un maximum d'entre-vous. Je ne doute pas de votre soutien et vous assure de notre total engagement.

Dans ce monde troublé, face à une situation économique inquiétante et un pouvoir d'achat sans cesse en baisse, nous devons plus que jamais nous montrer solidaires et rechercher ensemble les raisons d'espérer en un avenir meilleur.

Gérard ARNOUITS

## LE BUDGET 2008

Le budget prévisionnel 2008 s'élève à 1 770 810 € se décomposant en 882 000 € en investissement et 888 810 € en fonctionnement. C'est le budget le plus élevé de ces vingt dernières années. En fonctionnement, nous enregistrons une recette exceptionnelle de 164 866 € due à la vente des terrains à Brennus Habitat et Yonne développement pour IDS Condipoudre. D'autre part, le budget 2007 nous a permis de dégager un excédent de 428 129 € servant pour partie au financement des travaux du foyer. Par contre, en investissement, nous avons inscrit une somme de 650 000 € pour la rénovation du foyer. Vous trouverez ci-après le détail de ces budgets.

Comme vous pouvez le constater, un effort important est consacré à la rénovation de notre voirie avec 90 000 € en fonctionnement et 73 000 € en investissement, soit un total de 163 000 € c'est-à-dire 10% de notre budget total.

L'autre poste de dépenses important est consacré aux bâtiments avec 52 000 € en fonctionnement, et 740 000 € en investissement (650 000 € pour le foyer, 40 000 € pour le préau et 50 000 € pour le logement de l'école primaire).

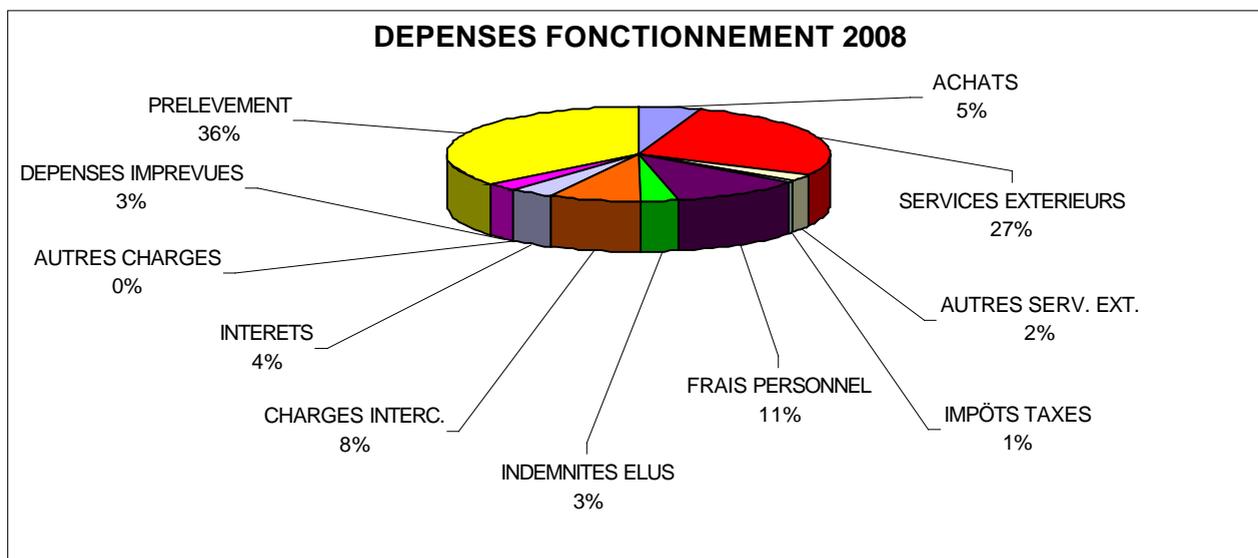
Les charges de personnel s'élèvent à 98 350 € et représentent environ 11% de nos dépenses de fonctionnement.

Le remboursement des emprunts, avec 35 000 € d'intérêts et 53 000 € de capital, représente 10% de notre budget de fonctionnement.

Vous trouverez ci-dessous nos dépenses de fonctionnement par chapitres depuis 2004 :

DEPENSES	B.P.2004	B.P.2005	B.P.2006	B.P.2007	B.P 2008
60 : Achats	30 500 €	28 700 €	41 700 €	42 100 €	47 752 €
61 : Services extérieurs	73 000 €	75 500 €	162 397 €	204 000 €	243 000 €
62 : Autres services ext.	15 700 €	13 500 €	13 500 €	15 400 €	21 250 €
63 : Taxes	4 000 €	4 000 €	4 100 €	6 900 €	7 000 €
64 : Frais de personnel	82 000 €	86 350 €	85 600 €	85 300 €	98 350 €
65 : Participations intercommunales	76 443 €	73 743 €	69 264 €	65 519 €	68 158 €
65 : Indemnités des élus	24 600 €	25 600 €	24 800 €	24 800 €	27 300 €
66 : Intérêts des emprunts	15 500 €	19 000 €	36 200 €	36 000 €	35 000 €
67 : Charges exceptionnelles	0 €	0 €	2 050 €	787 €	0 €
022 : Dépenses imprévues	35 928 €	18 315 €	30 000 €	28 000 €	23 000 €
023 : Prélèvement pour investissements	200 000 €	100 000 €	0 €	300 000 €	320 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>557 671 €</b>	<b>444 708 €</b>	<b>469 611 €</b>	<b>808 956 €</b>	<b>888 810 €</b>

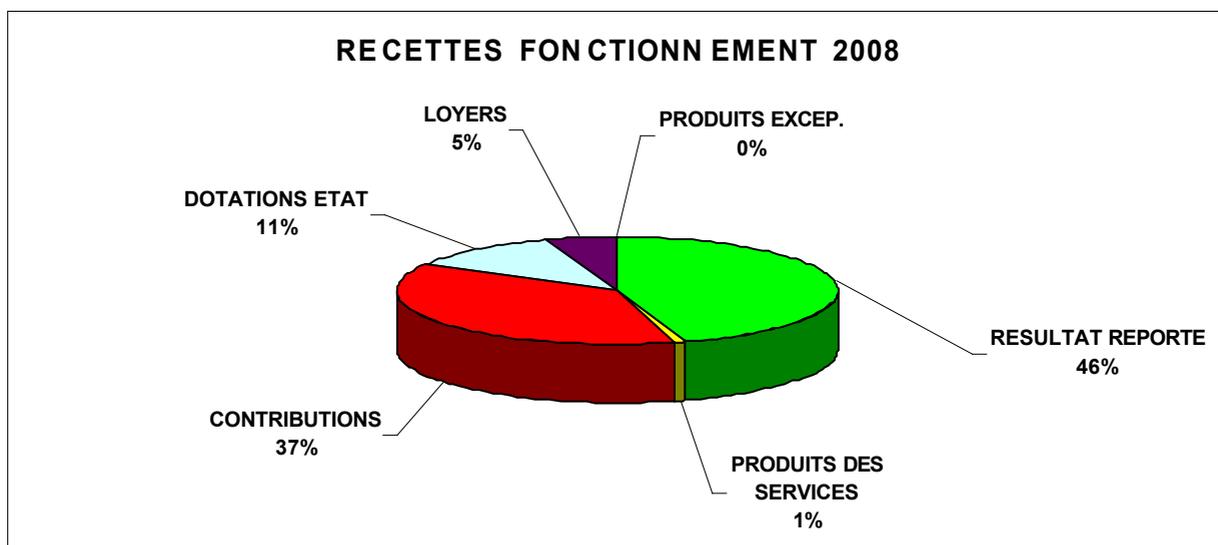
Ces dépenses donnent le graphique suivant :



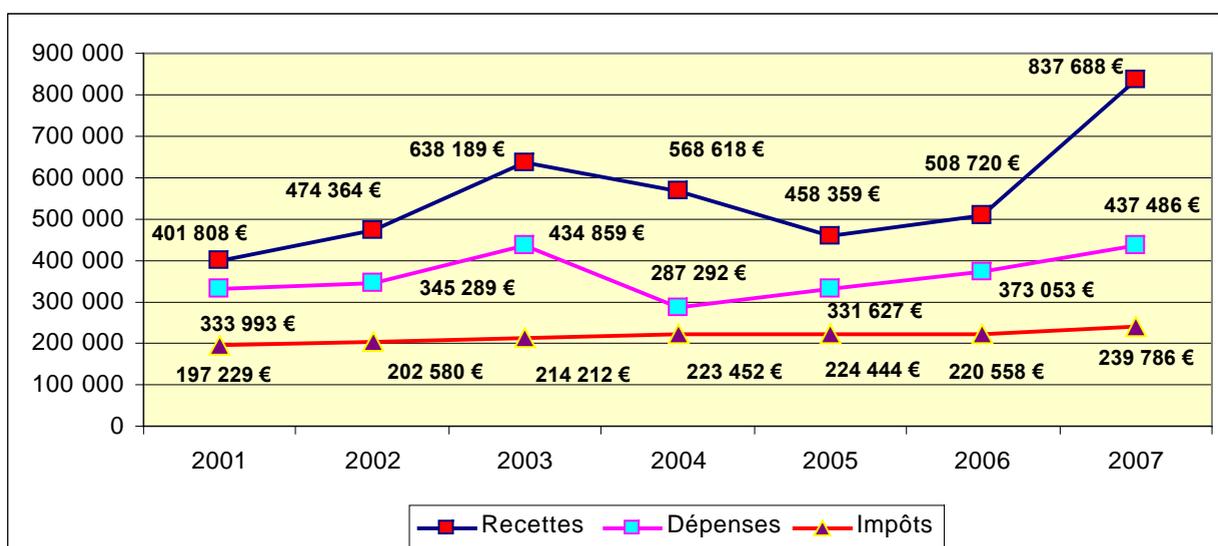
Nos recettes sont caractérisées par un prélèvement important sur les années antérieures à hauteur de 400 201 €. La hausse des contributions directes est très limitée et résulte essentiellement de nouvelles taxes d'habitations. Par contre, les contributions de l'Etat sont en baisse de plus de 15%. L'augmentation du chapitre 73 (autres contributions) correspond à une hausse de la taxe sur les pylônes électriques installés sur notre territoire.

RECETTES	B.P. 2004	B.P. 2005	B.P. 2006	B.P. 2007	B.P. 2008
02 : Produits antérieurs	63 195,51 €	0 €	0 €	135 666 €	400 201 €
70 : Produits des services	1 050,49 €	3 050 €	7 500 €	183 200 €	8 300 €
73 : Contributions directes	222 415 €	225 469 €	220 213 €	239 786 €	243 312 €
73 : Autres contributions	60 344 €	81 049 €	75 279 €	75 316 €	86 912 €
74 : Participations de l'Etat	116 666 €	95 140 €	121 619 €	126 988 €	102 085 €
75 : Locations diverses	22 000 €	40 000 €	45 000 €	48 000 €	48 000 €
77 : Produits exceptionnels	72 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>557 671 €</b>	<b>444 708 €</b>	<b>469 611 €</b>	<b>808 956 €</b>	<b>888 810 €</b>

Ces recettes donnent le tableau suivant :



Le tableau suivant résume le résultat de nos comptes administratifs depuis 2001 et l'évolution des impôts sur la même période. Vous pouvez constater que les contributions directes ne participent que pour une part infime à l'évolution de nos budgets.



Afin que vous puissiez maîtriser l'ensemble des données budgétaires de 2008, vous trouverez ci-après l'intégralité de celui-ci par articles. Nous restons à votre entière disposition pour répondre à toutes les questions et vous apporter tous les éclaircissements que vous jugeriez utiles. Nous vous rappelons que vous pouvez utiliser le « blog » du site Internet pour communiquer avec la mairie. C'est simple et rapide : un clic suffit.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2008

		CA 2005 (€)	CA 2006 (€)	BP 2007 (€)	CA 2007 (€)	BP 2008 (€)
60611	Eau	2 655,66	3 450,51	3 500,00	5 224,34	6 152,44
60612	Energie (élec + gaz)	11 575,58	14 098,52	16 000,00	12 684,20	16 000,00
60621	Combustible	1 419,21	1 872,54	0,00	1 401,18	0,00
60622	Carburants	1 412,16	1 462,86	1 500,00	2 044,18	2 500,00
60631	Produits entretien	3 700,86	1 613,41	3 000,00	2 899,32	3 000,00
60632	Petit matériel	1 833,36	1 835,78	10 000,00	3 755,48	5 000,00
60633	Fournitures voirie	1 744,30	3 854,95	3 000,00	3 062,47	5 000,00
60636	Vêtements travail	59,50	2 008,25	500,00	325,02	3 000,00

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2008 (suite)

		CA 2005 (€)	CA 2006 (€)	BP 2007 (€)	CA 2007 (€)	BP 2008 (€)
6064	Fournitures bureau	4 287,63	4 344,07	4 500,00	5 244,49	5 000,00
6068	Autres matières	60,41	0,00	100,00	0,00	100,00
611	Contrats entretien	26 109,98	29 591,08	30 000,00	26 729,13	30 000,00
61522	Entretien bâtiments	7 413,82	17 505,23	40 000,00	8 983,12	52 000,00
61523	Entretien voirie	28 262,65	29 784,38	80 000,00	76 231,05	90 000,00
61523	Eclairage public + SIERN	9 746,28	1 841,48	4 000,00	17 738,23	23 000,00
61523	Plantations	1 989,13	4 271,95	5 000,00	4 004,16	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 224,55	3 114,05	3 000,00	2 963,81	5 000,00
61558	Entretien matériel	7 312,43	3 515,77	3 000,00	1 182,64	3 000,00
616	Assurances	9 183,47	8 188,09	9 000,00	7 315,59	8 000,00
617	Etude P.L.U.	0,00	771,78	30 000,00	4 800,08	27 000,00
6225	Indemnité percepteur	360,10	361,96	400,00	384,52	400,00
6226	Honoraires	972,07	520,52	600,00	587,26	600,00
6228	Indemnité diverse	0,00	0,00	0,00	1 489,00	500,00
6231	Annonces	707,22	782,32	800,00	4 491,81	1 000,00
6232	Manifestations	3 583,58	3 546,15	4 000,00	6 969,23	6 000,00
6236	Frais impres, abonnement	1 641,41	2 762,36	2 500,00	2 511,42	3 000,00
6261	Frais postaux	3 134,40	3 531,39	4 000,00	5 572,30	6 000,00
6262	Frais téléphonique	3 535,05	2 891,95	3 000,00	3 578,53	3 600,00
627	Frais bancaires	150,00	0,00	100,00	150,00	0,00
6281	AMF cot, maires et adjoints	124,00	150,00	150,00	0,00	150,00
6336	CNFPT + Centre gestion	793,00	807,00	900,00	996,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	3 261,00	5 458,00	6 000,00	5 854,00	6 000,00
64111	Rém. Personnel titulaire	49 157,10	49 653,65	51 000,00	51 932,37	53 000,00
64131	Rém. Person, non titulaire	4 038,40	6 092,39	7 000,00	11 505,07	15 000,00
6451	URSSAF	8 675,00	8 203,00	9 000,00	10 774,00	11 000,00
6453	Caisses retraites	11 605,11	11 978,30	13 000,00	12 515,20	14 000,00
6454	ASSEDIC	258,00	207,00	300,00	319,00	350,00
6455	Assurance personnel	3 838,85	3 532,21	4 000,00	2 700,83	4 000,00
6456	Supplément familial	0,00	0,00	300,00	197,00	300,00
6474	CNAS	386,00	395,00	400,00	421,00	400,00
6475	Médecine du travail	218,72	230,91	300,00	274,56	300,00
6488	Urssaf percepteur	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités des élus	21 749,43	22 155,90	24 500,00	23 642,12	24 500,00
6532	Frais de mission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Retraites des élus	546,00	553,00	800,00	279,00	800,00
6534	URSSAF des élus	1 870,00	1 906,00	2 500,00	961,00	2 000,00
6552	Aide sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6554	SIVOS	49 883,00	51 689,00	41 937,00	41 937,00	45 501,00
6554	SIAVS	1 624,25	1 624,25	1 700,00	1 624,25	1 700,00
6554	CEG	10 391,45	10 391,45	11 000,00	10 391,45	11 000,00
6554	CCVS + AFR La Chapelle	2 336,78	2 917,60	3 000,00	3 229,07	3 300,00
6558	Charges diverses	2 121,00	2 202,41	3 000,00	2 175,00	2 500,00
65748	Subventions	5 175,00	3 950,00	4 882,00	5 745,00	4 157,00
6611	Intérêts	18 428,48	37 847,18	36 000,00	37 691,26	35 000,00
6680	Renégociation des prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	787,53	0,00	0,00
673	Concession funéraire	41,92	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Transf. biens SIA Garenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Transf. biens SIA Garenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
676	Transfert tracteur	0,00	3 588,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	25 000,00	0,00	23 000,00
023	Prél, pour investissement	0,00	0,00	300 000,00	0,00	320 000,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>331 627,30</b>	<b>373 053,60</b>	<b>808 956,53</b>	<b>437 486,74</b>	<b>888 810,44</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2008

		CA 2005 (€)	CA 2006 (€)	BP 2007 (€)	CA 2007 (€)	BP 2008 (€)
002	Résultat antérieur reporté	0,00	0,00	135 666,53	135 666,53	400 201,44
619	Remboursement	2 911,46	461,87	0,00	3,86	0,00
6459	Remboursement	961,00	161,00	0,00	197,00	0,00
7015	Vente terrains (voir 775)	0,00	0,00	175 000,00	0,00	0,00
7018	Vente de produits	0,00	2 331,00	0,00	0,00	0,00
7031	Concessions funéraires	661,00	1 283,00	1 000,00	420,00	1 000,00
70323	Location orange + EDF	2 185,53	2 166,07	2 200,00	2 862,59	2 800,00
70388	Rembt. frais (voir 70878)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7061	Redevance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remboursement frais	2 002,04	3 399,94	5 000,00	4 226,58	4 500,00
7311	Contributions directes	224 444,00	220 558,00	239 786,00	239 082,00	243 312,00
7328	Rembt. Foncier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylônes	63 228,00	66 264,00	69 300,00	69 300,00	71 896,00
7361	Débit boissons	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7363	Impôts sur spectacles	16,00	16,00	16,00	16,00	16,00
7381	Taxe ad, droits mutation	10 375,68	6 000,00	6 000,00	25 228,94	15 000,00
7411	D.G.F.	95 140,00	96 645,00	97 997,00	97 997,00	99 185,00
74121	Dotation Solidarité rurale	8 321,00	9 217,00	0,00	10 358,00	0,00
74127	Dotation de péréquation	0,00	11 890,41	0,00	0,00	0,00
742	Dotation élus	0,00	2 552,00	0,00	2 617,00	0,00
745	Dotation instituteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746	Dotation Décentralisation	42,00	43,00	0,00	7 018,00	0,00
7471	Frais pour élections	264,90	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Participation frais élections	0,00	1 525,00	3 839,00	379,32	2 000,00
7473	Subvention département	116,19	606,75	500,00	3 382,64	900,00
7478	Remboursement divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Taxe ad, dr. muta (voir 7381)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74831	Comp, pertes bases	5 233,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Comp. Exo. TP	1 933,00	6 204,00	1 672,00	4 289,00	0,00
74834	Comp. Exo. F bâti + non bâti	1 434,00	16 437,00	17 239,00	17 041,00	0,00
74835	Comp. Exo. Taxe habitation	5 349,00	6 258,00	5 741,00	5 741,00	0,00
74837	Fonds national	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Loyers et locations caveau	22 012,45	48 169,23	48 000,00	46 958,00	48 000,00
7588	Recouvrement divers	303,62	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Parts sociales	32,50	35,15	0,00	37,72	0,00
7718	Produit exceptionnel	7 000,00	208,71	0,00	0,00	0,00
773	mandats annulés	0,00	2 181,98	0,00	0,00	0,00
775	Cession immo (bren/condi)	0,00	3 588,00	0,00	164 866,00	0,00
7911	Indemnités sinistre	4 393,25	518,02	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>458 359,62</b>	<b>508 720,13</b>	<b>808 956,53</b>	<b>837 688,18</b>	<b>888 810,44</b>

## BUDGET INVESTISSEMENT 2008

		<b>DEPENSES BP 2007</b>	<b>DEPENSES BP 2008</b>
001	Résultat reporté	0,00 €	0,00 €
1641	Remboursement prêts	47 100,00 €	53 000,00 €
165	Remboursement Caution	770,00 €	1 000,00 €
2158	Environnement	3 000,00 €	15 000,00 €
2313	Ecole primaire	85 000,00 €	50 000,00 €
2313	Préau+WC école primaire	0,00 €	40 000,00 €
*2313/505	Op, cœur village (2ème tranche)	687 500,00 €	650 000,00 €
2313	Voirie (trottoirs chemin Hâtes)	0,00 €	25 000,00 €
2313	Voirie (trottoirs haut village)	0,00 €	48 000,00 €
2313	Ecole maternelle	15 000,00 €	0,00 €
2315	Voirie (Coteaux fleuris+station+hâtes)	125 000,00 €	0,00 €
<b>Total dépenses 2007/2008</b>		<b>963 370,00 €</b>	<b>882 000,00 €</b>

		<b>RECETTES 2008</b>					
		Résultat reporté	FC TVA	Auto-	Subventions	Emprunts	Caution
		OO1	10222	O23	131	1641	165
001	Résultat reporté	27 928,35 €	47 120,00 €	320 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1641	Remboursement prêts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
165	Remboursement Caution	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
2158	Environnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2313	Ecole primaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 152,00 €	0,00 €	0,00 €
2313	Préau+WC école primaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €	28 000,00 €	0,00 €
*2313/505	Op, cœur village (2ème tranche)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	218 504,10 €	205 196,55 €	0,00 €
2313	Voirie (trottoirs chemin Hâtes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2313	Voirie (trottoirs haut village)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 099,00 €	0,00 €	0,00 €
2313	Ecole maternelle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2315	Voirie (Coteaux fleuris+station+hâtes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total dépenses 2007/2008</b>		<b>27 928,35 €</b>	<b>47 120,00 €</b>	<b>320 000,00 €</b>	<b>252 755,10 €</b>	<b>233 196,55 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Total</b>		<b>recettes 08</b>			<b>882 000,00</b>		

## PRODUIT DES 4 TAXES

	BASES 2008	TAUX	PRODUITS 2008
TAXE D'HABITATION	712 200 €	9,72%	69 226 €
FONCIER BÂTI	475 700 €	15%	71 355 €
FONCIER NON BÂTI	259 900 €	24,41%	63 442 €
TAXE PROFESSIONNELLE	366 500 €	10,72%	39 290 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 814 300 €</b>		<b>243 313 €</b>

## RENOVATION DU FOYER

Après des mois de préparation, beaucoup de temps perdu, les travaux de rénovation du foyer ont commencé fin 2007. La démolition des murs a permis d'ouvrir une nouvelle perspective sur ce secteur de la commune.



Les premières surprises sont apparues au cours de la démolition avec des murs sans fondations. Ce n'était que le début de nos tracés.



Depuis six mois, chaque réunion de chantier nous apporte sa part de surprise : aspect des tuiles non satisfaisant, partie de plancher pas assez solide et à reprendre, portes trop étroites et à élargir, pente trop forte pour la législation sur l'accès handicapés...A chaque étape, c'est une nouvelle enveloppe avec une facture en plus-value. Nous en sommes à 87 241€ HT de supplément sur une opération estimée à 687 500 € TTC. Heureusement, le Conseil Général devrait accepter de subventionner ces plus-values à hauteur de 30%.

Les travaux de gros œuvre seront très vite terminés après la reprise de fin août et nous ne devrions plus connaître d'imprévus. Pour conserver un bel aspect à ce nouvel espace, nous avons réalisé l'enduit du pignon de la maison

voisine avec, bien sûr, une participation financière de sa propriétaire.

Aujourd'hui, chacun peut déjà imaginer l'aspect futur de cet équipement, même si les gravats viennent dénaturer le site.



Nous pensons que les travaux devraient être achevés en décembre et que nous pourrions fêter la nouvelle année dans un caveau entièrement restauré. Mais nous avons appris la prudence.

## LOTISSEMENT

Les travaux ont démarré fin 2006, et la construction des premiers pavillons a débuté en avril 2007. Le chantier s'est déroulé dans de bonnes conditions et les entreprises ont respecté le planning.



Les travaux sont aujourd'hui tous achevés et les premiers locataires devraient aménager en septembre. L'ensemble est composé d'un logement type 2 et de six logements type 4.

Deux pavillons de type 5 sont à vendre clés en main. Leur prix est fixé à 220 000 € et six terrains ont été réservés pour la construction de maisons individuelles. Elles devraient rapidement sortir de terre puisque quatre terrains

sont déjà retenus et une option est mise sur un cinquième.

Un nouveau quartier a vu le jour. Il présente un aspect agréable et les constructions sont de qualité. Nous souhaitons que les nouveaux habitants puissent s'intégrer rapidement



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie ou Brennus Habitat, 26 boulevard Maréchal FOCH à Sens (Tel : 03.86.95.34.00).

## **ZONE D'ACTIVITES**

Le terrassement pour l'installation de la société IDS Condipoudre a débuté au printemps 2007 et chacun se rappelle l'importance du terrassement.



Aujourd'hui, les travaux sont terminés et un imposant bâtiment industriel marque l'entrée de notre village. L'entreprise a commencé son activité mais n'aura complètement terminé son déménagement que courant septembre. Nous lui souhaitons un développement important à la hauteur des investissements réalisés.



Le conseil municipal travaille déjà à l'extension de la zone d'activités en direction de Ligny-le-Châtel. Des contacts ont été pris avec Yonne Développement pour réaliser une étude complète du futur parc d'activités. Un projet d'aménagement et une estimation de son coût devraient nous être présentés avant le fin octobre.

Toutes les parcelles étant occupées et les travaux achevés, la réfection complète de la voirie de ce secteur a été programmée en enrobé en raison du nombre de poids-lourds qui le fréquentent. Le coût de cette rénovation est de 41 096 € HT.

## **VOIRIE 2008**

Avant de parler du programme de voirie 2008, il convient de faire le point sur celui de 2007.

Suite à la marée noire que nous avons connue l'été dernier, certaines rues réalisées en 2007 devront être reprises par l'entreprise, avant la fin de l'été. Les travaux de réfection des trottoirs dans la rue des Ecoles (également budgétés en 2007) sont commencés et devraient s'achever courant septembre. Les rues de Méré, des Plantes, du Colombier et la rue Neuve sont toujours en attente de la réalisation des travaux d'eau potable ou d'assainissement. Elles restent néanmoins inscrites au budget 2008.

Pour l'année 2008, sont prévus :

- la réfection du Chemin des Hâtes (entre la rue des Ecoles et la rue des Vignes) avec pose de caniveaux pour un montant de 15 100 €.

- la rue de la Margotte pour faire la jonction entre la rue du Chardonnay et le nouveau lotissement pour 6 228 €.
- la place devant les pompiers, en enrobé, pour 5 495 €.
- une partie de la rue des Maisons Rouges (entre la rue de Picardie et la Grande Rue) pour 1 794 €.
- la rue Marguerite de Bourgogne et la rue Gaston Houssier pour 41 000 €.
- le busage du premier chemin des Chaumes (pour éviter les écoulements de boue et de cailloux) ainsi qu'un busage à l'angle de la rue des Tilleuls et de la rue de Méré pour une estimation de 8 500 €.

Le programme de voirie 2008 s'élève à environ 80 000 € soit 10% de notre budget de fonctionnement, comme en 2007.

Pour 2009, l'effort financier portera essentiellement sur la Grande Rue. Si le Conseil Général la retient dans son programme 2009, nous aurons à remplacer tous les tampons du réseau d'assainissement.

## ECOLE PRIMAIRE

Avec la création d'un nouveau logement à l'école primaire, nous avons pu rendre l'accès du logement indépendant de celui de l'école et donc envisager une modernisation de l'espace préau.



L'objectif était de transformer ce lieu en salle multi-usages. Les vieilles tôles fixes en PVC ont été remplacées par des fenêtres aluminium ouvrantes, le sol en enrobé a été remplacé par du carrelage et les murs refaits en béton cellulaire isolant. Un plafond suspendu a

été prévu pour l'isolation phonique et l'éclairage sera entièrement refait.



Par la même occasion, nous avons installé un lavabo collectif et remplacé les sanitaires à la turc par des WC normaux. Cette modification a été réalisée à la demande des parents d'élèves, certains enfants n'étant pas rassurés par l'ancien système. Nous n'y gagnons pas en hygiène mais certainement en confort.



Le coût de ces transformations est de 35 652 € HT et bénéficie d'une subvention de 10 696 € du Conseil Général.

## SITE INTERNET

Depuis son ouverture, voici 12 mois, le site Internet de la mairie a reçu 7 800 visites, soit une moyenne de 20 par jour. Il est difficile d'en mesurer les retombées, les uns cherchent un renseignement administratif, les autres un peu d'histoire ou l'adresse d'un viticultriceur.

Toutefois le manque de temps ne nous permet pas toujours de le maintenir à jour en temps réel et le « blog », permettant le débat, ne répond pas totalement à nos attentes. Nous avons demandé à la société qui l'a conçu de nous le rendre plus convivial et plus dynamique et d'assurer sa mise à jour permanente à partir de nos informations. Vous pourrez découvrir la nouvelle version courant octobre.

Faites-nous part de vos observations, de vos attentes pour qu'il devienne un réel outil d'information à votre disposition. Un message sur le blog, un coup de fil ou simplement quelques mots et nous essaierons de tenir compte de vos suggestions.

## RECOURS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Suite aux élections municipales de mars dernier, un candidat malheureux a fait un recours au tribunal administratif, nous accusant de l'avoir lésé de 2 voix et demandant l'annulation des élections pour tricherie.

A ces élections, les recours ont été nombreux, sans doute une question de mode ! Ils peuvent se comprendre quand les écarts sont de quelques voix. Mais dans le cas présent, avec 450 votants et plus de 120 voix d'écart avec le dernier élu, même s'il y avait eu une erreur de 2 voix, le résultat n'aurait pas été changé. Nous essayons toujours de comprendre la motivation exacte de cette réclamation. Est-ce pour mettre le doute sur notre intégrité ? Est-ce sur les conseils d'un électeur mal intentionné espérant un article dans la presse locale.

Vu l'écart de voix, vu la régularité des opérations de dépouillement avec 3 scrutateurs, vu l'acceptation des bulletins annulés par la Préfecture, vu le non dépôt d'observation du plaignant au moment du dépouillement, le

Tribunal Administratif a tout naturellement validé nos élections et débouté le plaignant.

Si l'annonce du recours a été publiée dans la presse, nous regrettons que le résultat du jugement ne l'ait pas été pour ôter toute suspicion. Nous le faisons donc nous-mêmes.

## SEANCE DES VŒUX 2008

La salle était une nouvelle fois bondée pour la cérémonie des vœux 2008. Hélas, en raison des travaux, nous n'avons pas pu utiliser le caveau et nous avons dû nous réfugier dans la cave sous la mairie. Le cadre reste fort agréable même si le sol en gravier n'est pas idéal et que le chauffage est inexistant. Mais le nombre de participants et la convivialité ambiante nous ont vite fait oublier ce dernier inconvénient.



Presque toutes les familles étaient représentées et nous avons noté, avec beaucoup de satisfaction, la présence de nombreux jeunes couples nouvellement installés dans la commune.

Comme l'an dernier, ce fut l'occasion de remettre les prix du concours des maisons fleuries et des illuminations de Noël. Encore un grand bravo à tous les participants et aux efforts consentis pour rendre Maligny toujours plus agréable, été comme hiver.



Alain Pain pour la même durée a été décoré par le Président du Conseil Général, Jean Marie ROLAND.



Quant à Maurice TUPINIER, il a reçu la plus haute distinction avec 37 années au conseil municipal. Il était entouré par le représentant de l'Etat et le Président du Conseil Régional, François PATRIAT.

## DES ELUS MEDAILLES

Le 12 janvier 2008, à l'occasion de la journée des maires et adjoints du canton, des élus malinéens ont été récompensés pour leurs fonctions électives.

En présence du Président de la Région, du député Président du Conseil Général et du représentant du Préfet, les récipiendaires ont été honorés de la médaille d'honneur régionale départementale et communale. Cette distinction est attribuée en fonction du nombre d'années passées au service de la collectivité : médaille d'argent pour 25 ans, médaille de vermeil pour 30 ans et médaille d'or pour 35 ans.



Nous remercions nos trois médaillés pour le temps consacré à notre collectivité et leur dévouement au service de nos administrés.

Cette journée a permis de mettre à l'honneur un nombre important de conseillers, maires ou adjoints du canton pour leur longévité aux fonctions municipales,



Gabriel Moine, pour 25 ans et ses fonctions d'adjoint et de président du syndicat d'assainissement a reçu la médaille d'argent des mains du représentant du Préfet.



mais aussi un temps de travail pour aborder les problèmes du devenir de nos communes et de notre canton avec les maires et les adjoints de nos douze communes.



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le jury communal des maisons fleuries a effectué la tournée de tous les candidats inscrits à ce concours 2008. Nous tenons à remercier et à féliciter tous les concurrents pour leur participation et leurs efforts pour agrémenter notre village pour le plaisir des yeux de tous.

Le jury a retenu les candidats suivants :

- catégorie maison : FANTIN Michel, MARIE Eric, SAVARY Guy
- catégorie façade : DUBOIS Bernard
- catégorie balcon : RODRIGUEZ José

Les lauréats seront récompensés à l'occasion de la séance des vœux 2009, qui, nous l'espérons, aura lieu dans les nouveaux locaux.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Après une pause, en raison des élections, la réflexion a repris sur le P.L.U. et est presque achevée. Vous trouverez ci-après un plan du futur zonage prenant en compte l'évolution du village, le passage d'une éventuelle déviation, divers projets dont nous avons connaissance. Ce zonage n'est pas définitif car il doit encore être présenté à une réunion avec les agriculteurs pour la zone agricole et une réunion publique pour que vous nous fassiez part de vos observations. Ensuite viendra l'enquête publique.

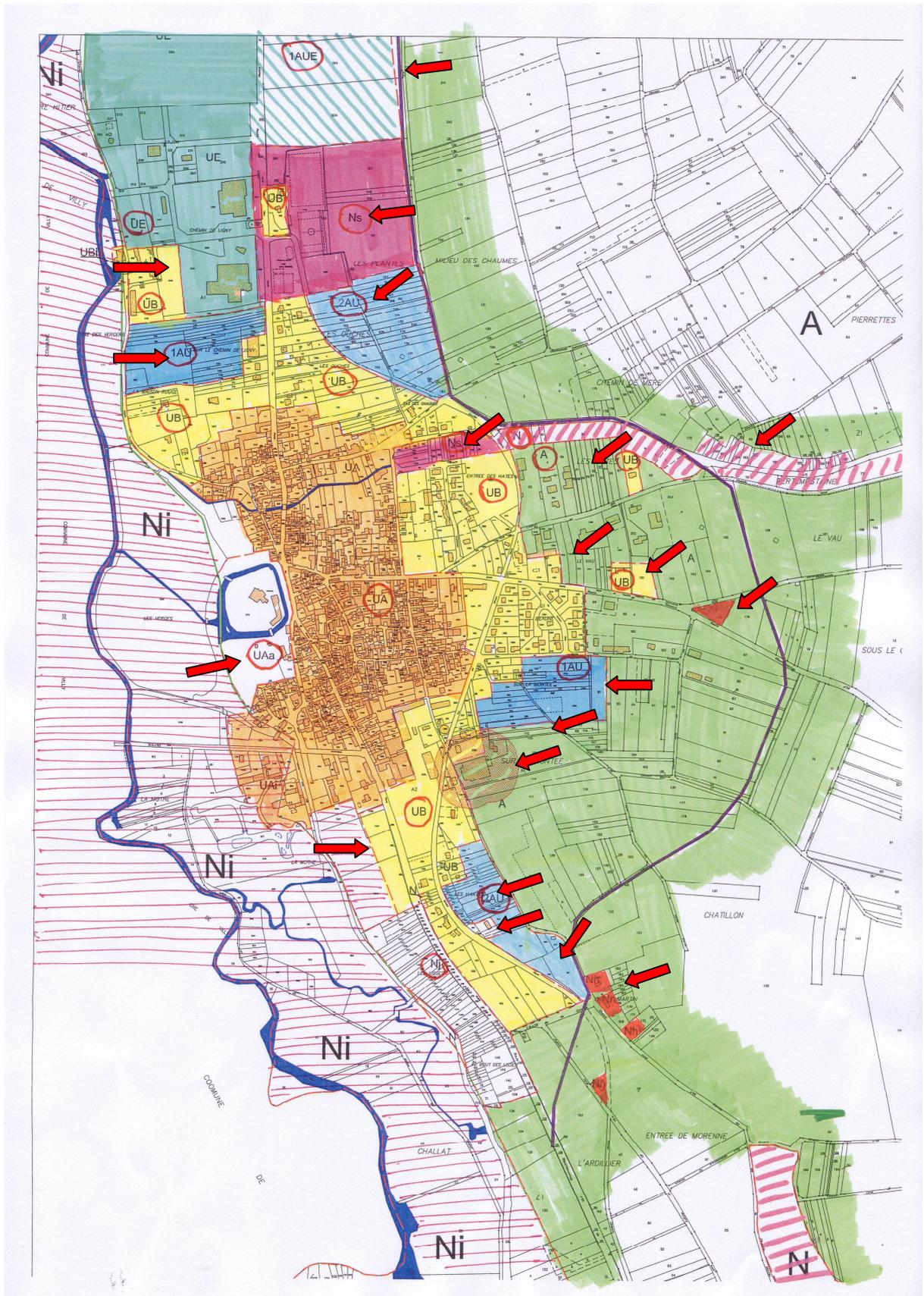
La commune a été divisée en 4 zones :

- zones Ua et Ub (en jaune) : elles sont constructibles car urbanisées.
- zones 1 AU et 2 AU (en bleu) : elles seront constructibles après urbanisation et sans doute un redécoupage des parcelles.
- zone A (en vert) : elles correspondent à la zone agricole et seuls les exploitants en activité peuvent y construire.
- zone N (en rouge) : elles sont inconstructibles soit en raison des inondations (Ni), soit réservées à des jardins (Nj) soit réservées à des installations sportives ou culturelles (Ns), soit boisées protégés (N).

Attention ce plan n'est qu'un document de travail et ne peut en aucun cas être considéré comme définitif. Les flèches rouges indiquent les zones où la réflexion est encore en cours. Le tracé violet est le tracé de l'éventuelle déviation de Maligny.

A ces premières esquisses viendront s'ajouter les contraintes du plan de prévention des risques de ruissellement dans le Chablisien. Nous attendons son adoption définitive par le Préfet

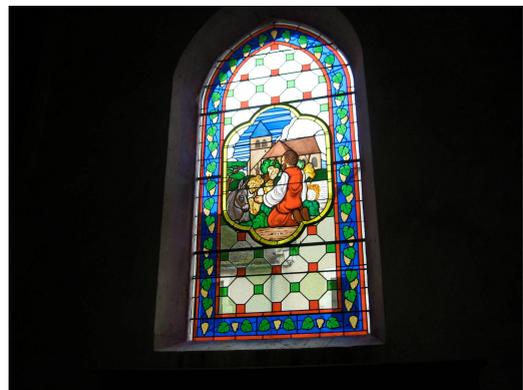
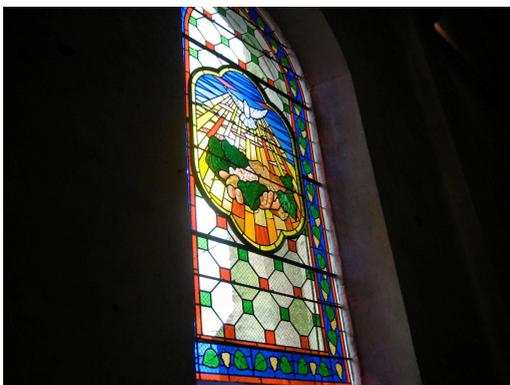
Des plans à plus grande échelle sont consultables en mairie. De même un cahier de consultation est à votre disposition. Vous pouvez y porter toutes vos observations dès maintenant et avant la réunion publique prévue en octobre.



## INAUGURATION DES VITRAUX

Après les festivités de 2004, puis les r'sucées qui ont animé notre village et créé de vrais moments d'unité et de convivialité, le Comité de la St-Vincent Tournante a souhaité laisser trace de cette grande manifestation vigneronne. Cela s'est d'abord concrétisé par les piliers sculptés au cœur du parc Lafarge. Nous avons atteint l'apothéose avec les deux magnifiques vitraux créés par l'Atelier Wegmann, œuvres d'art inaugurées le samedi 12 avril 2008. La célébration religieuse, puis le vin d'honneur offert par le Comité, dans la cave de la mairie, ont marqué cet événement.

Il ne manque plus désormais qu'un vitrail pour que la nef retrouve ses couleurs d'antan.



# Commissions communales

## FINANCES

Maurice BARBE  
Olivier SAVARY  
Philippe SODOYER



## BULLETIN MUNICIPAL

Philippe SODOYER  
Luc NOLET  
Xavier RATTE



## APPEL D'OFFRES

3 délégués titulaires  
Maurice BARBE  
Olivier SAVARY  
Philippe SODOYER

3 délégués suppléants  
Bruno DI BLAS  
Mireille BONNET  
Xavier RATTE



## ENVIRONNEMENT

Philippe SODOYER  
Thierry CORBERON  
Chantal FANTIN  
Denis LOROT  
Luc NOLET



## PERSONNEL

Maurice BARBE  
Olivier SAVARY  
Philippe SODOYER

## VOIRIE



Maurice BARBE  
Denis LOROT  
Régis SEGAULT  
François TURCIN



## FETES

Mireille BONNET  
Thierry CORBERON  
Catherine DESPLAT  
Jean-Paul DURUP  
Chantal FANTIN  
Philippe SODOYER



## BATIMENTS - TRAVAUX

Olivier SAVARY  
Bruno DI BLAS  
Luc NOLET  
Xavier RATTE

## URBANISME

Olivier SAVARY  
Bruno DI BLAS  
Chantal FANTIN  
Régis SEGAULT  
François TURCIN



## AIDE SOCIALE

Mireille BONNET  
Thierry CORBERON  
Catherine DESPLAT  
Chantal FANTIN  
François TURCIN  
Francine BLONDEAU  
Louis DI BLAS  
Marie-Claude POULLET  
Jeannine SOWINSKI  
Maurice TUPINIER



# Commissions intercommunales

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU SEREIN (CCVS)

3 délégués titulaires  
Gérard ARNOUITS  
Maurice BARBE  
Catherine DESPLAT  
3 délégués suppléants  
Luc NOLET  
Olivier SAVARY  
Philippe SODOYER

### *SIVU du Moulin des Fées*

2 délégués titulaires  
Gérard ARNOUITS  
Philippe SODOYER  
2 délégués suppléants  
Chantal FANTIN  
Régis SEGAULT

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS)

2 délégués titulaires  
Gérard ARNOUITS  
Bruno DI BLAS  
2 délégués suppléants  
Maurice BARBE  
Xavier RATTE

### *SIA la GARENNE*

2 délégués titulaires  
Gérard ARNOUITS  
Maurice BARBE  
2 délégués suppléants  
Régis SEGAULT  
François TURCIN

## SYNDICAT D'ELECTRIFICATION (SIERNVS)

2 délégués titulaires  
Denis LOROT  
Luc NOLET  
2 délégués suppléants  
Mireille BONNET  
Olivier SAVARY

## SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU SEREIN (SIAVS)

2 délégués titulaires  
Thierry CORBERON  
Jean-Paul DURUP  
2 délégués suppléants  
Denis LOROT  
Régis SEGAULT

## SYNDICAT DU COLLEGE DE CHABLIS

2 délégués titulaires  
Catherine DESPLAT  
Xavier RATTE  
2 délégués suppléants  
Bruno DI BLAS  
Luc NOLET

## COMITE DE GESTION DE LA MAISON DE RETRAITE

2 déléguées titulaires  
Catherine DESPLAT  
Chantal FANTIN  
2 délégués suppléants  
Maurice BARBE  
Mireille BONNET

# ETAT-CIVIL

Année 2007



## NAISSANCES

**ALEXANDRE** Valentin Pierre  
Né le 4 janvier à Auxerre

**CHADIRAT** Aurélie Colette Blanche  
Née le 24 février à Auxerre

**DA SILVA PINHO** Biatriz  
Née le 11 février à Auxerre

**DAERON** Nathan Norbert André  
Mickaël Né le 27 mars à Auxerre

**DENOMBRET** Enzo Henri Jacky  
Né le 27 février à Auxerre

**POULLET** Morgane Florence Michelle  
Née le 23 mars à Auxerre

**TACHON** Louane Sinem  
Née le 25 octobre à Auxerre

## MARIAGES

**DAERON** Mickaël John André  
**MINET** Virginie Geneviève  
Mariés le 2 juin

**DUVAL** Dominique Alain  
**GASTON** Christine Michèle Germaine  
Mariés le 7 juillet

**HOUEL** Olivier Auguste Sylvère  
**VALLEE** Lénia Cécile  
Mariés le 30 juin

**LESPRIT** Florent Franck  
**SEGUINOT** Laurence Magali  
Mariés le 8 septembre

**MILLOT** Thomas  
**CEREZA** Marina Stéphanie Cyprianne  
Mariés le 17 février

**ROBLOT** Noël Jean  
**ROGER** Carine  
Mariés le 21 juillet

**VOCORET** Yvon Guy  
**KERLEGUER** Christine  
Mariés le 6 octobre





## DECES

**DA SILVA NOGUEIRA** Paulo Rogério  
Décédé le 2 avril à Auxerre

**DUMONTIER** épouse **DI BLAS**  
Christiane Cécile Emélie  
Décédée le 9 mars à Auxerre

**FANTIN** Mario Fioravante  
Décédé le 1<sup>er</sup> novembre à Auxerre

**GUILLAUME** Daniel Eugène Marcel  
Décédé le 16 mars à Le Luc (Var)

**KESSLER** épouse **BONNET** Clémentine  
Décédée le 19 mars à Tonnerre

**ROBLOT** Denis Cécilien  
Décédé le 17 janvier à Auxerre

# M E T E O

**JUIN 07** : 48mm

La chaleur n'est au rendez-vous qu'en début de mois. Il fait 32° à l'ombre le 10, jour des élections législatives. Le dimanche suivant, l'alerte orange inquiète les organisateurs de la kermesse des écoles. Les averses orageuses contrarient le spectacle des enfants et les derniers à se produire se retrouvent sous le préau avec une assistance réduite. Le sketch des CM sur les nuages et la pluie n'a pas été de bon augure. Les orages du 24 grondent au loin mais les villages au sud de Chablis subissent la grêle. Frais en fin de mois.

**JUILLET 07** : 73 mm    **AOÛT 07** : 123mm

L'été 2007 a été le plus froid et le plus pluvieux depuis 30 ans. Même la sonorité de cette phrase rappelle le caractère agaçant de ces deux mois. Le 9 août, on a relevé 14 ° en plein après-midi. Le soleil a brillé par son absence. La moyenne des températures s'est située 2 degrés en dessous de la normale.

**SEPTEMBRE 07** : 82 mm

Le vent du nord s'installe et le beau temps aussi. Enfin ! Les premiers vendangeurs font leur apparition le 4. Les températures vont grimper jusqu'à 27 ° le dimanche 16, mais il fait frais le matin. Le 27 et le 28, il tombe 57 mm.

**OCTOBRE 07** : 37 mm

Le mois débute dans la douceur. Il fait 20° le soir du 2 octobre. Du 8 au 14, les brouillards du matin n'empêchent pas le soleil de percer l'après-midi et la chaleur de se manifester. Les premières grues passent le 14. Il gèle le matin du 19 au 21.

**NOVEMBRE 07** : 39 mm

De la neige sur les toits au petit matin du 15. De bonnes gelées pendant 3 jours, jusqu'à -7° à l'abri le 17. Le vent passe facilement du nord au sud, engendrant de fortes différences de température. De nouvelles gelées en fin de mois.

**DECEMBRE 07** : 22 mm

Le Serein est en crue autour du 12. Les gelées sévissent du 14 au 25, avec un minimum de -9° le 19. Par contre il fait beau. Le 26, il faut être prudent, une pluie verglaçante recouvre la chaussée. Le temps est nuageux et moins froid en fin de mois.

**RECAPITULATIF de l'année 2007** : 696,5mm

J : 51mm    F : 67 mm    M : 76 mm    A : 0,5 mm    M : 78 mm    J : 48 mm

JU : 73 mm    A : 123mm    S : 82 mm    O : 37 mm    N : 39 mm    D : 22 mm

Avec près de 700 mm, cette année 2007 se situe dans la normale.

JANVIER 08 : 54 mm

Gelées d'abord, puis un épisode pluvieux qui amène le Serein à bien remplir son lit. Le vent souffle en tempête le 15. Brouillard, givre en fin de mois avec un peu de neige le 30.

FEVRIER 08 : 41mm

Pluie en début de mois essentiellement. Il fait beau et chaud pour un mois d'hiver, du 8 au 10. Gelées matinales du 12 au 19, jusqu'à  $-6^{\circ}$ . Doux à partir du 23, même chaud le 24 avec  $21^{\circ}$ . Le vent souffle fort, lors de la dernière nuit du mois.

MARS 08 : 87mm

Des gelées du 4 au 6 avec du grésil le 4. Brouillard le 7. Des vents forts du 10 au 12. Le 21, à nouveau du grésil qui accompagne les averses. Le 22, le Serein est en crue et on se réveille avec la neige le 23. Le lendemain, on retrouve la neige au matin mais, cette fois, il y en a 7 cm de haut.

AVRIL 08 : 90 mm

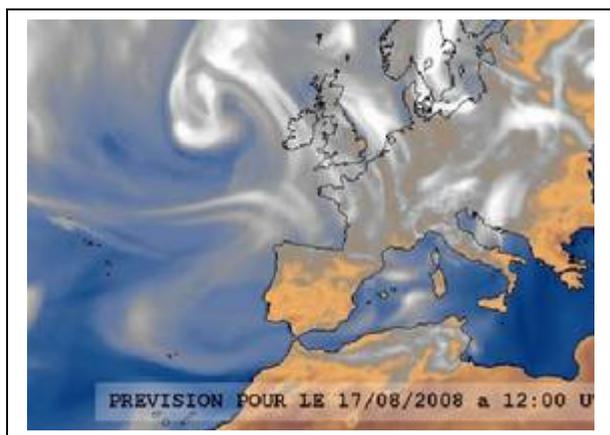
Le 6, averses de neige et de grésil. Tout est blanc le 7 au matin. Le 9, il va pleuvoir toute la journée, tout comme le 13. Encore du grésil le 14. Il gèle à  $-4^{\circ}$  le 16. Le Serein est à la limite du débordement. Douceur puis chaleur dans la semaine du 21 au 27 avec  $25^{\circ}$  à l'ombre le 27, mais rien de comparable avec la chaleur de 2006. Le mois se termine avec des bourrasques orageuses et de la grêle.

MAI 08 : 99 mm

Beau temps en début de mois s'achevant par de petits orages le 12 et le 13. Pluies importantes en fin de mois. 20 mm dans la nuit du 26, pluie continue le lendemain, avec une pluie de sable. Vers 18H30, pourtant, l'éclaircie s'annonce : elle tombe à pic pour la fête des voisins qui peuvent se retrouver dehors. Les organisateurs en ont été quittes pour déménager deux fois leurs installations.

JUIN 08 : 55mm

Temps frais et couvert qui passe au beau le 9. La pluie vient s'inviter le 14, à 20 H, au moment du repas de clôture de la kermesse des écoles. Il fait bien chaud à partir du 21 et les températures grimpent jusqu'  $33^{\circ}$ .



Luc Nolet

## INFOS EN VRAC – INFOS EN VRAC



### Jours et heures d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte :

du lundi au vendredi  
le matin de 10h à 12h

Tél : 03.86.47.44.91.

Fax : 03.86.47.54.17.

Mél : [mairie.maligny@wanadoo.fr](mailto:mairie.maligny@wanadoo.fr)

### Jours et heures d'ouverture de la Communauté de Communes de la Vallée du Serein

Lundi, Mardi, Mercredi,  
Jeudi et Vendredi  
matin de 9h à 12h  
l'après-midi de 13h 30min à  
17h 30min

Tél : 03.86.47.52.07

Fax : 03.86.47.49.07.



## Bulletin municipal



Les personnes absentes lors de sa distribution peuvent se le procurer en mairie.

### Balayage des rues



Nous avons demandé à la mairie de Chablis de procéder au balayage des rues, environ une fois par mois.

Pour permettre à l'employé de faire un travail efficace, il nous serait agréable que vous veilliez à ne pas stationner votre véhicule dans la rue le jour du balayage ou que vous le déplaçiez lors du passage de la balayeuse.

Nous vous en remercions par avance.

### Le recensement obligatoire à 16 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.



Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

### Cartouches



Un bac pour la récupération des cartouches laser et jet d'encre vides est à votre disposition à la mairie.

### Ramassage des ordures ménagères

Une collecte hebdomadaire est organisée le mardi matin.

Par respect du personnel nous préconisons les bacs roulants.



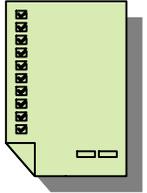


## Urbanisme

Il est rappelé qu'avant d'entreprendre des travaux intérieurs ou extérieurs (réfection ou modification de façades, ouvertures, agrandissement ou aménagement d'une pièce existante, pose d'une antenne parabolique, d'un portail, etc ....) des autorisations sont nécessaires.

## Fiches d'état-civil

Ces fiches, qu'elles soient individuelles ou familiales, ne doivent plus vous être demandées, elles ne vous seront donc plus délivrées.



Pour justifier votre Etat-Civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

## Inscription sur les listes électorales

Pendant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 décembre 2008, peuvent s'inscrire sur les listes électorales :

- les personnes ayant leur nouveau domicile à Maligny.
- les résidents secondaires ayant 6 mois de résidence à la date d'effet (1<sup>er</sup> mars 2009) de la liste révisée.
- les jeunes qui ont ou auront 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars 2009.
- les contribuables à Maligny depuis au moins 5 ans.
- les personnes qui auraient omis de demander leur inscription précédemment.



## Certification conforme

Pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française, vous n'avez plus à faire certifier conformes vos photocopies de documents. Il vous suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original.

En conséquence, les certifications ne seront plus délivrées, sauf si une administration étrangère le demande.

## Centre de loisirs



Le centre de loisirs de la vallée du Serein fonctionne pendant toutes les vacances mais également le mercredi dans les locaux de la maison de l'enfant à Pontigny.

Il est ouvert de 7h 45min à 18h 30min.

Il accueille tous les enfants de 3 à 14 ans.

Tél : 03.86.47.86.12. ou  
03.86.47.52.07.

Fax : 03.86.47.49.07.

Mél : maison-de-  
lenfant@wanadoo.fr



## Justificatifs de domicile

Vous n'avez plus à fournir de justificatifs de domicile. Il vous suffit de déclarer votre domicile à l'administration qui vous le demande.

Sauf pour :

- L'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport
- L'inscription sur les listes électorales
- L'inscription scolaire et universitaire.

## Stationnement

La commune refait progressivement les trottoirs des rues du village.

A ce propos, il est rappelé qu'il est interdit de stationner les véhicules sur les trottoirs. En effet, cette pratique est prohibée par le Code de la Route (article 417.10).



Votre véhicule sera plus en sécurité dans votre garage ou sur votre propriété.

## Quelques conseils :

Une pente constante des canalisations doit être conservée afin de permettre une bonne évacuation des eaux vers le collecteur.

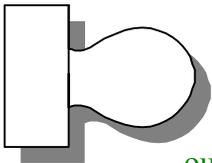
Vous devez vous assurer de l'étanchéité de vos canalisations : votre réseau d'eaux usées ne dit pas véhiculer d'eaux pluviales, ni drainer votre terrain.

En cas de problèmes d'odeurs, vérifiez :

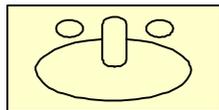
- la pente des canalisations
- les siphons (surtout ceux des lavabos, douches ... utilisés de façon épisodique)
- la ventilation installée sur vos colonnes d'eau.

## Réseau d'assainissement

Ne jetez pas tout dans le réseau d'assainissement collectif.



Votre évier ou vos toilettes ne sont pas une poubelle ! Il ne faut y jeter ni substances chimiques ou toxiques (peintures, colles, solvants, décapants ...), ni huiles de vidange ou de friture. Ces produits pourraient être dangereux pour le personnel d'entretien des réseaux et risqueraient de dégrader les installations d'assainissement ou d'en entraver le bon fonctionnement.



Il ne faut pas rejeter dans les éviers et les toilettes :

- lingettes, couches culottes, protections périodiques, cotons tiges
- hydrocarbures, essence à détacher, essence de térébenthine
- huiles de vidange neuves ou usées
- acides, cyanures, sulfures, substances toxiques ou inflammables
- médicaments périmés ou entamés (demandez à votre pharmacien)
- restes de désherbants ou d'engrais
- fonds de pots de peinture ou de vernis
- insecticides domestiques, produits de lutte contre les xylophages, taupicides, raticides ...
- tout corps solide pouvant obstruer le réseau.

## AMICALE DES ANCIENS ELEVES



Encore une année qui passe ... Cette rubrique nous permet de résumer nos activités 2008, et de rester en contact avec vous.

Pour commencer l'année, traditionnellement, notre repas de printemps, le 22 avril, a réuni 61 convives, toujours dans une ambiance chaleureuse, au foyer de La Chapelle.

Le 24 août, nous organisons une sortie à Reims. Promenade en calèche dans les coteaux champenois, déjeuner typique au bord de l'eau, puis découverte de la superbe cathédrale, et pour terminer visite commentée d'une cave avec dégustation de Champagne. Nous espérons que cette balade sera réussie.

Et surtout, pour ne pas perdre les bonnes habitudes, nos retrouvailles autour du plat dit « plat unique » fin novembre.

Nous avons quelques nouveaux retraités qui nous ont rejoints. Ils ont dû apprécier notre compagnie, car ils reviennent !

Il serait souhaitable que d'autres anciens élèves suivent leur exemple. Evoquer des souvenirs de classe, au cours d'un repas, doit être bien sympathique.



La présidente et son bureau vous prient d'accepter leurs sentiments les plus amicaux.

## CLUB DE L'AMITIE



Nos réunions du jeudi se poursuivent à Lignorelles en attendant avec impatience notre retour à Maligny.

Nous continuons nos activités comme les années précédentes :

- le 6 avril, notre repas chez MMme RABUAT à Méré, avec toujours le même succès.

- le 5 juillet, notre sortie à OGER dans la Marne, très joli village champenois où nous avons passé une agréable journée !

Nous prévoyons une sortie en septembre avec le club de Montigny-la-Resle, pour visiter le Cadre Noir à Saumur.



Notre assemblée générale aura lieu, le 20 décembre à la salle des fêtes de Lignorelles.

Amitiés à tous.

La secrétaire,  
Mme DAUVISSAT.

## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Maligny remercie les habitants pour l'accueil et la générosité dont ils ont fait preuve lors du passage pour le calendrier.

Le méchoui.

C'est au lavoir de Maligny, comme à l'accoutumée en ce jour de fête nationale que se sont retrouvés autour de la table quelques 90 gastronomes, pour déguster le traditionnel méchoui des sapeurs-pompiers de Maligny.

Un grand merci à M. Richard BOQUIER pour les savoureuses culottes de mouton qu'il nous a cuisinées.

Merci aussi à tous les participants de leur présence et c'est sous leurs compliments que nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, dans l'espoir de vous voir aussi nombreux.



## TENNIS-CLUB DE MALIGNY

Alors que la chaleur contraint les joueurs à attendre la fin de la journée ou le petit matin pour se défouler sur les courts, le bilan sportif de la saison 2008 peut déjà être publié à la grande satisfaction du Bureau qui note de bons résultats dans les différentes épreuves.

En Coupe d'hiver, l'équipe Messieurs a fini première en deuxième division.

En championnat de printemps, la même équipe emportait encore sa poule en quatrième division. Le club va donc retrouver sa place en troisième division en 2009. Par contre, une deuxième équipe ne pouvait être constituée comme l'année dernière. Les féminines, quant à elles, terminaient cinquièmes en quatrième division.

Le nombre de classés au sein du club a augmenté et on note deux joueurs en troisième série.

L'école de tennis, qui fonctionne chaque jeudi de 17H30 à 18H30, de mars à octobre, accueille, cette année, neuf enfants, cinq filles et quatre garçons âgés de 7 à 11 ans. Pour l'instant, ils profitent de leurs vacances mais ils attendent impatiemment la rentrée pour retrouver leur moniteur, le 4 septembre prochain.

Le double mixte n'a pu avoir lieu, comme prévu, le 5 juillet. Il a été reporté au dimanche 21 septembre.

D'année en année, les adhérents du club voient l'environnement s'améliorer autour des courts : au printemps, ce sont des fleurs qui sont venues orner le talus qui borde le chemin d'accès.

Au plaisir de vous retrouver sur les courts, ou autour des courts, sur le green-set ou sur les bancs, comme sur le gazon, au complexe sportif Julien Berségol.



Le président

## ECOLE de MALIGNY

A l'école de Maligny, cette fois, les anciens enseignants ont fait place aux jeunes. Après le départ en retraite, en juillet 06, d'Hélène Munoz qui avait passé 29 ans à la Maternelle mais aussi 3 années à Lignorelles, c'était au tour de M. Nolet de quitter son poste d'actif, en juillet dernier. Cela faisait 36 ans qu'il enseignait à Maligny, ayant vu, petit à petit, les enfants de ses premiers élèves prendre la place de leurs parents en classe.

Les élèves, les actuels comme les anciens, les collègues, les parents d'élèves, les amis de M. Nolet et la municipalité n'ont pas manqué de fêter l'événement à la fin de l'année scolaire. Vin d'honneur, cadeaux, témoignages de sympathie étaient de la partie. Une belle surprise attendait même le futur « ancien maître » un soir de juin, après l'école. Elèves, parents, anciens élèves, collègues, tous s'étaient donné le mot pour fêter la sortie en s'installant dans le pré avec boissons, victuailles, cadeaux et photos de classe. Des chants retentirent jusqu'à la tombée de la nuit.



La nouvelle équipe enseignante, entièrement féminine, connaît bien Maligny puisque deux d'entre elles sont des anciennes élèves de l'école. A la rentrée 2007, est arrivée Pauline Barbé qui a pris en main la classe de CE. Elle fera fonction de directrice à la rentrée. En septembre 2008, c'est Véronique Phelep qui a été nommée pour remplacer M. Nolet en tant que maîtresse des CM.

A la Maternelle, Aurélie Forey remplacera Christelle Glain qui est restée 2 ans à Maligny, départ également fêté par les parents et ses collègues. Dans le cadre du regroupement pédagogique, Aline Dubois reste en poste à Lignorelles et confirme son implantation.

On ne peut savoir si cette jeune équipe passera autant d'années à enseigner au même endroit mais nous leur souhaitons une bonne rentrée et un grand plaisir à partager le monde éducatif des enfants. Des nouveautés les attendent comme la rédaction du prochain projet d'école avec la mise en place du soutien accompagnant la suppression des cours du samedi matin.

Quant aux élèves, en dehors des nouvelles têtes, ils ne reconnaîtront pas leur préau qui se sera un peu modernisé pendant les vacances.



## Kermesse des écoles 2008



Le samedi 14 juin a eu lieu la 35<sup>e</sup> kermesse du regroupement scolaire Maligny - Lignorelles, organisée pour la première fois par la toute jeune association « les Amis de l'Ecole ».

Merci aux enfants et aux professeurs des écoles pour le spectacle de qualité qu'ils nous ont présenté, signe du travail et des nombreuses répétitions, qui au final se révèlent payants.

Encore bravo à tous !

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la préparation et à la réalisation de cette manifestation.

Je rappelle qu'une telle manifestation nécessite un fort besoin en bénévoles, nous serions heureux que d'autres nous rejoignent au sein de l'association pour apporter et mettre en œuvre des idées nouvelles pour faire progresser et diversifier les animations proposées aux visiteurs et spectateurs de la kermesse 2009.

Je remercie tout spécialement M. Luc Nolet pour son aide et ses précieux conseils sans lesquels il aurait été difficile de préparer cette journée de fête.

Tous les fonds qui ont été récoltés lors de la kermesse iront aux différentes coopératives du regroupement pédagogique Maligny-Lignorelles. Ils permettront aux enfants de faire des activités et des sorties durant l'année scolaire à venir.

Pour nous contacter :

Les Amis de l'Ecole  
3 A rue de Bourgogne  
89800 Maligny  
ou  
au téléphone au : 03.86.98.08.55.

Le Président,

Xavier RATTE.



## COOPERATIVE SCOLAIRE

Novembre, le premier trimestre est déjà bien avancé,  
Dans leur tête, les enfants échafaudent de nombreux projets,  
Le Loto est là pour les aider à les réaliser  
Grâce à tous ceux qui donnent un peu de leur temps et de leur budget.  
Qu'ils soient parents, habitants de nos quatre villages ou d'ailleurs,  
Anciens élèves ou simples passants, la Coopérative a le bonheur  
De les compter parmi ses amis à toute heure.  
A ce jeu, chaque minute qui passe augmente le plaisir de gagner  
Et pourtant seul le hasard décide de ce fait.  
Chaque année les candidats passent un agréable moment,  
Même s'ils ne gagnent qu'au dernier tournant.  
Le G.P.S, en 2007, valait le déplacement,  
Puisque Lignorelles accueille le Loto traditionnellement.

Si la Coopérative scolaire avait réussi à assurer, jusqu'au Loto du 17 novembre 2007, l'organisation de deux grandes manifestations par an, on sentait bien depuis quelques temps qu'un essoufflement se produisait. Afin de redynamiser les choses, l'association « Les Amis de l'Ecole » s'est créée début 2008 afin de lui venir en aide et prendre en charge la kermesse de juin puis les manifestations futures.

La Coopérative scolaire existe toujours. Les différentes classes ne manqueront pas de projets à la rentrée et elles bénéficieront du soutien financier des Amis de l'Ecole.

En 07/08, les enfants ont participé aux sorties suivantes :

Maternelle : Visite d'un élevage de vaches à Méré  
Visite des jardins de Laborde  
Visite de l'Oasis à St Georges

SE/CP Journée du goût à la Grange de Beauvais  
Atelier calligraphie  
Déjeuner au restaurant chinois



CE et CM Journée du goût à la Grange de Beauvais  
Journée au parc zoologique de Thoiry  
Journée en Puisaye avec atelier modelage, visite d'une poterie et visite du chantier médiéval de Guédelon

Le 17 mars, toutes les classes du regroupement pédagogique Maligny-Lignorelles se sont retrouvées pour un défilé de carnaval, dans les rues du village.



Le samedi 14 juin, après-midi, lors de la kermesse organisée par Les amis de l'Ecole, le spectacle des enfants où se mêlaient chants, danses et sketches, a enchanté l'assistance pendant une heure trente.

M. Nolet

## Le voyage à Thoiry

Jeudi 3 avril, à 6H30, nous sommes partis en région parisienne au zoo de Thoiry, avec la classe de CE. La circulation était dense à l'approche de Paris et nous avons perdu un peu de temps à cause d'un bouchon.

La première visite, c'était la réserve africaine : nous étions dans un car et nous roulions au milieu des animaux en liberté comme les lions, les ours, les chameaux, les girafes ou les antilopes.

Ensuite nous sommes allés au restaurant du parc de Thoiry. Nous avons mangé des nuggets de poulet, des frites, une glace et nous avons bu un jus d'orange.

L'après-midi nous nous sommes promenés dans le parc où les animaux étaient dans des enclos. Nous avons assisté au repas des lions, des tigres et des loups.

Nous sommes revenus à l'école vers 20 h 30.



## Le voyage en Puisaye

Mardi 20 mai, nous sommes retournés en voyage avec les CE mais cette fois, c'était en Puisaye. Le matin, nous étions à la poterie de La Bâtisse à Moutiers. Nous avons formé 2 groupes, les CM à l'initiation modelage et les CE à la visite de la poterie. Après, nous avons changé. Tous les enfants ont fabriqué et rapporté un objet en terre extraite dans une carrière de Solargil à 15 km de là.



Nous avons pique-niqué dans un pré, à côté de la poterie. Après avoir digéré nous avons pris le car pour aller au château de Guédelon.

Le père Archi nous a donné un livret et il nous a présenté les plans du château et les différentes mesures utilisées à l'époque des châteaux forts, à partir du corps humain. Nous avons ensuite visité le chantier. Nous avons fait les ateliers suivants : maçons, forgerons carriers, tailleurs de pierre, charpentiers... Un compagnon nous expliquait son métier.

Les ouvriers travaillent comme au Moyen Age pour monter le château. Cela fait déjà 11 ans qu'ils ont commencé la construction. Il leur reste encore 15 ans de travaux.

Nous avons même fabriqué une voûte avec des morceaux de bois reproduisant les pierres. Nous sommes rentrés vers 18H30.



## Clara et la classe de CM

## La fête des voisins 2008

Créée en France en 1999, la fête des voisins a lieu chaque année, le dernier mardi du mois de mai.

Le nombre de participants en France atteint en 2007 les 5 millions de personnes, sur 560 villes et villages.

La fête des voisins fait son entrée avec succès à Maligny en 2006, dans le « quartier de la liberté » (rue des Maisons rouges, rue de Picardie, plus une partie de la Grande rue).

Cette année, sous l'impulsion de la commission « fête », elle s'étend à l'ensemble du village, répartie sur 4 sites de regroupement.

Des quartiers de la Liberté, Lafarge, de l'école, au quartier du lavoir. Ce sont 200 Malinéens qui en ce jour, se sont rassemblés autour d'un verre et de quelques grignoteries, préparés et offerts par les participants.

Ce moment de convivialité a permis à chacun de mieux se connaître, de renforcer les liens de proximité et de lutter contre l'isolement.

Le succès de cette édition nous permet d'espérer une fête 2009 avec encore plus de voisins dans les rues de Maligny.



Quartier Lafarge



Quartier de l'école

pour plus d'information : [www.imeublesenfete.com](http://www.imeublesenfete.com)

# Moto-Club M.A.M.Y.

Motards et Amis de la Moto de l'Yonne

## Aperçu des activités de l'année 2008



Week-end de Pâques au Havre  
Vent, pluie, neige et bonne  
humeur !

Juin en Champagne rencontre  
avec le Moto-Club Briard de  
Coulommiers



22 Juin : Rallye  
Touristique organisé par la  
M.A.M.Y.  
70 motos au départ  
d'Auxerre

Week-end du 14 juillet camping  
et routes viroleuses dans le Jura



Week-end du 15 août : Madone des  
Motards à Porcaro (Morbihan)  
20 000 motos !

### **Les projets de la fin de l'année 2008**

- Le 14 septembre : balade d'une journée en Seine-et-Marne
- Les 25 et 26 Octobre : 150 motards attendus pour le rassemblement à la grange de Beauvais, avec le dimanche matin une balade-moto dans le vignoble.
- 22 et 23 Novembre : week-end en Beaujolais
- 6 Décembre : assemblée générale

### **Infos Contacts**

Président : Joël YTHIER Saint Maurice Thizouaille  
Secrétaire : Xavier SCHNEIDER Joigny  
Trésorière : Sylvie GOUARD Maligny  
Adresse : 1 rue Notre Dame à Maligny  
Le site : <http://mcpmamy.free.fr/>  
Le mail : [mcp.mamy@laposte.net](mailto:mcp.mamy@laposte.net)  
Téléphones : Joël : 06.72.04.65.50  
Sylvie & Philippe : 03.86.47.53.32